



École Saint-Gérard
505, rue de Liège Est
Montréal (Qué.) H2P 1J9
(514) 596-5450

Matériel scolaire 2019-2020 Accueil 4

C'est avec plaisir que nous accueillons votre enfant à notre école. Nous vous demandons de lui procurer, le plus tôt possible, le matériel scolaire dont il aura besoin tout au long de l'année. L'école Saint-Gérard encourage la récupération et le recyclage. Vous pouvez utiliser des articles que vous avez déjà et qui sont en bon état.

Matériel à acheter Renouvelable en cours d'année si nécessaire.

- 1 cartable 1 pouce
- 1 boîte de crayons de couleur
- 1 paire de ciseaux
- 1 bâton de colle
- 1 boîte de 12 crayons de type *Mirado ou HB ou Staedtler*
- 2 gommes à effacer blanches de type *Staedtler*
- 1 étui à crayons
- 6 cahiers d'écriture interlinés et pointillés, 28 pages
- 1 cahier quadrillé spirale à 200 pages
- 1 paquet de 200 feuilles mobiles
- 3 boîtes de 12 crayons à mine
- 1 taille-crayon
- 1 règle de 30 cm
- 8 duo-tang
- 1 paquet de papier de construction (paquet de 50 feuilles)

Costume d'éducation physique obligatoire (ces articles doivent être identifiés)

- Chaussures de sport
- Chandail à manches courtes
- Short ou pantalon de sport
- **Sac en tissu identifié**

Arts plastiques

- Un tablier ou une vieille chemise

Achat des cahiers d'activités

L'école a commandé pour votre enfant le matériel ci-dessous que vous devez payer à l'école.

Veillez prévoir le montant exact en argent comptant. Les chèques datés du jour même au nom de l'école Saint-Gérard sont aussi acceptés. **Pas de paiement par carte bancaire.**

NOTE : Si vous êtes dans l'impossibilité de vous présenter à l'école, nous vous invitons, dès les premiers jours de classe, à remettre l'argent à l'enseignant(e) dans une enveloppe cachetée et identifiée au nom de votre enfant.

Matériel à payer à l'école

1 agenda	6,65 \$
1 cahier maison en français et en mathématiques	7,35 \$

Montant demandé aux parents **14,00 \$**

Il est important que chaque article soit bien identifié au nom de l'enfant afin d'éviter les pertes et autres désagréments. Veuillez noter que l'école n'est pas responsable des objets perdus, volés ou endommagés.